Tarifs des frais annexes applicables au titre du Contrat ASSAINISSEMENT Ville de La Loupe / Aqualter - Période 2023 / 2030			
Désignation	Périodicité révision (1)	Prix en € HT	Prix en € TTC
Frais d'accès au service			
Frais administratif d'ouverture de compte <u>pour un usager non abonné au service de l'Eau</u> (facturé une seule fois, à la création du contrat de fourniture d'eau)	Annuelle	15,00€	16,50€
Frais de résiliation			
Frais administratif de fermeture de compte (lors du départ du service)	néant		
Frais d'intevention (en sus de la facturation des pièces éventue	elles)		
Frais de déplacement pour toute intervention à la demande du client, non justifiée par une urgence, le traitement d'une réclamation ou une nécessite de service. Ces frais sont dus en cas d'absence au rendez-vous.	Annuelle	49,00€	53,90€
Majoration des frais précédents en cas d'intervention en dehors des heures ouvrées (100%)	Annuelle	98,00€	107,80€
Police du réseau			
Contrôle en tranchées ouvertes de la réalisation par un tiers de travaux neuf ou de modification de branchement	Annuelle	147,50€	177,00€
Contrôle en tranchées rebouchées de la réalisation par un tiers de travaux neuf ou de modification de branchement	Annuelle	169,50€	203,40 €
Contrôle de branchement existant à la demande de l'usager ou d'un tiers (cession immobilière notamment) pour un habitat de 1 logement	Annuelle	147,50€	177,00€
Contrôle de branchement existant à la demande de l'usager ou d'un tiers (cession immobilière notamment) pour un habitat collectif de 5 logements maximum	Annuelle	156,30 €	187,56 €
Contrôle de branchement existant à la demande de l'usager ou d'un tiers (cession immobilière notamment) pour un bien autre que les cas 7 ou 8	Annuelle	197,50 €	237,00 €
Frais de contre-visite du contrôle du branchement	Annuelle	81,90 €	98,28€
Obstruction à titre conservatoire, d'un branchement	Annuelle	49,20 €	54,12 €
En cas d'impayés			
Frais de relance pour retard de paiement : mise en demeure lettre simple	Annuelle	7,80 €	9,36 €
Frais de relance pour retard de paiement : mise en demeure LRAR	Annuelle	39,24€	47,08€
Indemnité légale forfaitaire pour recouvrement par un professionnel (fixée par décret du 04/10/2012)*	Annuelle	43,70 €	
Frais de désobstruction, suite à une fermeture disciplinaire pour non-respect du règlement du Service ou impayé (dans les cas prévus par la législation)	Annuelle	49,20 €	54,12 €
Autre		1	
Duplicata de facture		gratuit	
Frais de rejet d'un paiement	Annuelle	3,35 €	3,69 €
Frais de rejet d'un chèque bancaire	Annuelle	5,25 €	5,78 €
Frais lié à l'assainissement non collectif			
Vidange Assainissement non collectif "urgente"	Annuelle	233,73 €	257,10€
Vidange Assainissement non collectif "groupée"	Annuelle	161,39 €	177,52€
Plus-value par mètre cube supplémentaire au-delà de 3 mètres cubes	Annuelle	38,96 €	42,85€
Plus-value par tranche de 10 mètres supplémentaires au-delà de 25 mètres entre l'installation et le domaine public	Annuelle	33,39 €	36,73€
Dégagement provisoire des installations par le prestataire, dans la limite d'un recouvrement de 20 cm	Annuelle	100,17€	110,19€
Déplacement sans intervention dû à un accès non garanti aux installations	Annuelle	89,04 €	97,94€
	•	•	